

Les Canadiens ne sont pas naïfs. Le seul espoir qui leur reste est de se débarrasser des libéraux et d'élire un gouvernement conservateur dirigé par le chef de l'opposition officielle (M. Mulroney). En s'inspirant d'une approche nouvelle, celle de la libre entreprise, notre parti est déterminé à rebâtir la confiance et la foi dans notre pays. Notre parti est prêt à négocier avec les gouvernements des provinces et sera disposé à tenir compte de l'avis du plus grand nombre possible. Nous allons mettre un terme à la concurrence entre l'État et l'entreprise. Un gouvernement conservateur saura maintenir l'unité nationale et, faisant preuve d'équité, de compréhension et de compassion pour tous, y compris les minorités, saura répondre aux exigences de toutes les régions.

M. le Président: A l'ordre. Avant de donner la parole au député de Restigouche (M. Harquail), la présidence désire lui signaler qu'il est interdit, en vertu du Règlement de la Chambre, d'invoquer l'article 21, pour signaler la présence de visiteurs à la tribune.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RESTREINDRE LE DROIT DE FUMER POUR LES MEMBRES D'ÉQUIPAGE

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, on parle beaucoup dernièrement de voyages touristiques et commerciaux. Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur une question extrêmement importante, la sécurité aérienne. L'année dernière, la catastrophe de Cincinnati a coûté la vie à 23 personnes. Plus récemment, un pilote d'Air Canada a mis par inadvertance le feu à la cabine de pilotage, et l'avion en question a dû faire un atterrissage forcé. Enfin, tout dernièrement, un avion de la PWA a été totalement détruit par le feu à Calgary.

Pour faire suite à mes interventions au comité relativement aux instances qui ont été présentées au président d'Air Canada et aux lignes aériennes en général au sujet de l'effet nocif que peut avoir sur la santé l'inhalation de fumée de cigarette outre l'aspect sécuritaire, je voudrais demander au ministre des Transports (M. Axworthy) s'il envisage de restreindre le droit qu'ont les employés des lignes aériennes de fumer à bord des avions, afin de mieux protéger les voyageurs dont la vie est en danger à cause des matières inflammables que transportent les avions. Je demande à la Chambre de se joindre à moi, afin d'inciter le ministre à prendre des mesures correctrices à cet égard.

* * *

LES SPORTS

LES CHAMPIONNATS NATIONAUX DE CURLING MIXTE—
FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE DE LA SASKATCHEWAN

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, la semaine dernière, la très belle ville de Prince-Albert a été l'hôte de championnats nationaux de curling mixte. Ce sont, bien entendu, les représentants de la Saskatchewan qui sont

Questions orales

sortis vainqueurs. J'ai transmis vos félicitations à l'équipe gagnante et aux autres équipes, et je tiens maintenant à exprimer mes condoléances aux députés des provinces perdantes.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il sait bien que même si les taux d'intérêt ont augmenté la semaine dernière, le dollar continue de chuter et arrive difficilement à se maintenir au-dessus de 78c. Ma question porte cependant sur la version déformée des faits que le ministre a donnée à la Chambre vendredi dernier.

Le ministre a affirmé vendredi qu'au Canada et aux États-Unis les cycles de la récession et de la reprise étaient identiques. Nous pouvons nous attendre à des retards dans l'une ou l'autre direction, mais, fondamentalement, le même mouvement général s'applique. Comment peut-il dire cela quand, aux États-Unis, le taux de chômage est aujourd'hui de 7.8 p. 100 ou en baisse de 1.7 p. 100 depuis août dernier, tandis qu'au Canada le taux de chômage, qui est de 11.3 p. 100 à l'heure actuelle, n'a fléchi que de .3 p. 100 depuis août dernier? Il faudrait créer 400,000 emplois ici, au Canada, simplement pour abaisser notre taux de chômage au même niveau qu'aux États-Unis. Comment le ministre peut-il prétendre que nous allons dans la même direction alors que nous allons dans la direction opposée qui est la mauvaise?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, que mon collègue étudie les chiffres et il verra qu'ici, aussi bien qu'aux États-Unis, la création d'emplois s'est accélérée l'année dernière. Comme je l'ai dit, depuis la fin de la récession, nous avons créé plus de 450,000 emplois, dont 54,000 le mois dernier. La création d'emplois a vigoureusement repris tant au Canada qu'aux États-Unis.

Mon collègue a fait observer que le chômage aux États-Unis a reculé beaucoup plus vite qu'au Canada. C'est tout à fait vrai et je l'ai dit à la Chambre à maintes reprises. La principale différence est que le rythme d'accroissement dans le taux de participation ou le nombre de personnes qui se joignent à la population active est sensiblement plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Par exemple, l'année dernière, le rythme d'accroissement au Canada a été de 40 p. 100 plus élevé qu'aux États-Unis. Comme de plus en plus de personnes entrent sur le marché du travail au Canada, en nombres proportionnellement plus élevés qu'aux États-Unis, il devient plus difficile d'abaisser le taux de chômage. Mais le fait est que les économies américaine et canadienne ont crû fortement l'année dernière et nous nous attendons à ce qu'elles croissent vigoureusement cette année, et aussi que l'embauche dans les deux pays progresse fortement et que le chômage recule au Canada.